FICHE TECHNIQUE

190209

BIO SANYTER BLOC

PASTILLES BIONETTOYANTES
POUR LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE DES URINOIRS
USAGE PROFESSIONNEL

BIO SANYTER BLOC *est une combinaison d'agents nettoyants, tensioactifs d'origine végétale, additifs anti-tartre dispersants, concentré bio enzymatique, association de bactéries sélectionnées (microorganismes) ne nécessitant pas de précaution particulière, non pathogènes, sans danger pour l'homme les animaux et l'environnement.*

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	*: PASTILLES CYLINDRIQUES*
Masse volumique	*: 1300 G/L +/- 20G/L*
Réaction chimique	*: FAIBLEMENT ALCALINE*
Nb de bactéries epuratrices UFC	*: 1G DE BLOC PERMET DE LIBERER ENV 6 700 000 BACT*
Couleur	*: BLEU*
Odeur	*: FRAICHEUR VERTE*

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

BIO SANYTER BLOC *libère progressivement au contact des écoulement de liquide, urines, eau :*

- ***Ses microorganismes*** *sélectionnés, non pathogènes, à haute activité enzymatique, ensemencent de façon régulière à chaque utilisation les urinoirs; les enzymes digèrent, dégradent les matières organiques, l'urée et évitent :*
  . La formation de sels de l'acide urique qui cristallisent dans les urinoirs notamment des urates ammoniacaux particulièrement malodorants
  . L'émission d'odeurs provenant de la fermentation des dépôts organiques par des bactéries « sauvages » qui produisent le plus souvent des odeurs putréfiantes.
- ***Ses fonctions nettoyantes, antitartres et dispersantes****, afin d'entraver la formation des tartres qui obstruent les évacuations, siphons, conduits et provoquent les engorgements.*
- ***Ses composés odoriférants puissants****, la senteur* ***fraîcheur verte*** *apportent dans les urinoirs et locaux sanitaires une atmosphère agréable, participent à l'hygiène, contribuent à la* ***Biodégradabilité naturelle*** *des rejets et évitent l'apport de masqueurs d'odeurs qui nuisent à l'environnement.*
- *L'apport régulier en préventif de ces bactéries sélectionnées forme un biofilm qui entrave ainsi l'apparition des mauvaises odeurs dans les locaux sanitaires et favorise en aval le fonctionnement des fosses septiques, bacs épurateurs, puisards et autres circuits d'évacuation raccordés.*

BIO SANYTER BLOC *est non corrosif, n'abime pas les siphons, grilles, filtres, en inox, chromes, émail, etc…*

BIO SANYTER BLOC *est recommandé pour le biotraitement des urinoirs dans les :*

Collectivités	*Municipalités*	*Centres administratifs*
Hôpitaux	*Maisons de retraite*	*Etablissements scolaires*
Hôtels	*Restaurants*	*Usines*
Sanitaires des aires de repos autoroutiers, gares, aéroports, etc…		

Coupe de canalisation diamètre 80 totalement obstruée

Cause de l'obstruction : L'urine est chargée en urée (12 à 22 grs / l) en acide urique (Environ 600 mg/l) peu soluble dans l'eau, des sels (Chlorure de sodium, phosphate) et également sulfates (Potassium, calcium, magnésium) avec quelques éléments en faible proportion (Albumine, sucre, etc…)
L'acide urique peut être éliminé en partie sous forme d'urates peu solubles qui cristallisent lorsque la température de l'urine s'abaisse. Formation de précipités d'urates sodiques, calciques ou ammoniacaux qui cristallisés deviennent insolubles (Cf calculs rénaux avec les urates de sodium et d'ammonium insolubles.

En libérant progressivement URIBIO, empêchent la cristallisation des sels d'urée totalement insolubles. L'obstruction nécessite le remplacement couteux des tuyauteries d'évacuation

12 rue Ampère - ZAC de Gesvrine 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
aci.nantes@orange.fr - www.atlantic-chimie-industrie.com - Tél. 02 40 37 71 12 - Fax. 02 40 37 74 73

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- *Conditionnement en barquette de 15 pastilles de 12,6G environ*
- *Selon l'importance de fréquentation des urinoirs et l'intensité des émissions des mauvaises odeurs, apporter 1 à 2 pastilles, à renouveler afin d'assurer un bio-traitement nettoyant épurateur des évacuations continu.*

RECOMMANDATIONS

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- *la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.*
- *A aussi été pris en compte le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).*

Ne pas laisser à la portée des enfants.
Conserver dans un endroit frais, à l'abri du soleil et de la chaleur.
(Ne pas dépasser 40°c)
Température de stockage conseillée : + 5°C à +20°C.
Eviter le contact avec la peau.
Ne pas utiliser en même temps qu'un apport d'eau de javel ou de tout autre désinfectant.

DLUOC : 6 mois après livraison

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter dans un endroit caché pour déterminer compatibilité du produit avec le support.